

Vous travaillez comme ouvrier dans l'exploitation forestière? Votre salaire va augmenter !

Pourquoi est-ce que ma salaire augmentera ?

Votre salaire augmente parce 'que les produits dans les magasins deviennent plus cher (=indexation). Vos primes seront aussi adaptées.

Quand est-ce que je reçois mon augmentation?

Votre salaire augmentera le 1^{er} avril 2018.

A combien s'élève cette augmentation ?

L'augmentation s'élève à 0,41%. Vous pouvez trouver les nouveaux salaires minimums et les primes ci-dessous.

Attention : les salaires minimums de votre secteur seront augmentés. Si vous gagnez plus que le salaire mentionné ci-dessous (pour votre catégorie), votre salaire ne sera pas nécessairement augmenté. Ce sont les accords ou les habitudes de votre entreprises qui détermineront s'il augmente ou pas.

l'exploitation forestière – CP 125.01

<i>Salaires (38 heures/semaine)</i>	
<i>Feuillus</i>	
<i>abattage(euros/m³)</i>	
Toutes essences	
Catégorie 40/89	3,68
Catégorie 90 et plus	3,01
Peupliers	
Moins de 120 cm	3,60
120-179 cm	2,09
180 cm et plus	1,72
Toutes catégories	2,13
<i>Découpe et mise en tas sans chargement</i>	
Houppier, baliveaux et taillis; Qualité trituration	8,70 euro/stère
Houppier peuplier	8,28 euro/ton
Houppier et baliveaux	6,67 euro/ton
Fendage avec aide mécanisée	6,67 euro/stère
Découpage de grumes de peuplier avec aide mécanisée	0,73 euro/m ³

Votre Liberté Votre Voix



l'exploitation forestière – CP 125.01

<i>Salaires (38h/semaine)</i>		
<i>Résineux</i>		
<i>Abattage (euros/m³)</i>		
Catégories à la finition		Abattage devant ébrancheuse
Toutes essences (sauf pin sylvestre), bois non écorcés, en éclaircies		
30 et moins	23,47	2,65
31/40	15,05	2,65
41/50	10,06	2,03
51/60	7,68	2,03
61/70	7,34	2,03
71/119	6,67	1,66
120 et plus	5,36	1,27
Pour pelage forestièrement	+20%	
Pin sylvestre		
40/69	6,01	
70/89	5,04	
90 et plus	3,35	
<i>Découpe normale en quelque endroit que ce soit (euros/m³)</i>		
Tronches de sciage: cubage et recoupe de la pointe compris	En forêt	Sur chantier
Catégorie 60/89	0,89	0,58
Catégorie 90 et plus	0,58	0,39
Baliveaux		
Résineux 40/80 (max. 3 dimensions)	6,01	10,06

Votre Liberté Votre Voix

l'exploitation forestière – CP 125.01

<i>Salaire horaire minimum (par heure de travail effectif)</i>	
Non-qualifié	10,63
Spécialisés	11,58
Transporteur routier	11,58

<i>Indemnités</i>	
ouvrier transporteur routier	
Indemnité RGPT par heure	1,23
Indemnité RGPT par jour (max. 12 heures)	14,76

Vos collègues, amis et membres de votre famille peuvent aussi bénéficier de tous les avantages de l'affiliation.

Rendez-vous sur : <http://www.cgslb.be/avantages/>

S'affilier ? <http://www.cgslb.be/fr/saffilier-a-la-cgslb/register>

Votre Liberté Votre Voix

